

Manifeste UNSA pour les élections européennes du 9 juin 2024

FAIRE DE L'EUROPE UN VERITABLE LEVIER DE PROGRES SOCIAL, ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE

Confrontée à une crise de confiance entre les citoyennes et citoyens et les institutions européennes, et les dirigeants et dirigeantes qui les incarnent, et face à des défis qui dépassent nos frontières, l'Europe a besoin d'un nouveau contrat social.

Les élections européennes 2024 détermineront la direction que l'Europe aura choisi de suivre : poursuivre sur la voie du progrès et de la solidarité, ce qu'elle a su être face aux dernières crises sanitaires, climatiques et géopolitiques, ou revenir à l'austérité. Synonyme de coupes budgétaires drastiques, destructrices d'emplois et de droits sociaux, ce retour à l'austérité aurait des conséquences dramatiques sur les services publics, sur les investissements nécessaires aux transformations écologique et numérique justes et sur les revenus.

Pour l'UNSA, ce nouveau pacte social européen doit démontrer l'utilité de l'échelon européen et promouvoir l'efficacité européenne par des actes législatifs garantissant la pleine implication des syndicats.

6 VOIES POUR REINVENTER UN AVENIR COMMUN ET DURABLE

1) Garantir et protéger les emplois et les revenus :

- en augmentant toutes les formes de revenus, à commencer par les salaires, notamment en œuvrant pour un meilleur partage de la valeur dans l'entreprise, ainsi que les retraites et les prestations sociales
- en réduisant les inégalités salariales et en régulant les écarts de salaires
- en agissant contre toutes les discriminations salariales et notamment celles que subissent les femmes et les personnes en situation de handicap
- en expérimentant une garantie européenne pour des emplois décents et durables, en faisant du retour à l'emploi des exclu.e.s et des chômeurs de longue durée une priorité européenne et en interdisant les stages non-rémunérés
- en luttant contre le travail précaire, qui touche notamment les jeunes, et en soutenant les travailleuses et travailleurs des plateformes par l'adoption d'une directive ambitieuse et protectrice
- en poursuivant l'harmonisation et la convergence des salaires européens
- en pérennisant le dispositif SURE, le mécanisme européen de réassurance chômage

2) Accélérer et défendre des transitions justes :

- en assortissant les dispositions du Pacte vert européen de mesures d'accompagnement social ambitieuses
- en s'assurant de la primauté de la dimension sociale et écologique sur la recherche de profits à tous les niveaux, et notamment par le conditionnement des aides publiques et des accords de commerce au respect des normes sociales et environnementales européennes et par une transposition ambitieuse de la directive Devoir de vigilance
- en anticipant et en accompagnant la reconversion professionnelle des travailleuses et travailleurs des secteurs en déclin ou en transformation (transition écologique, automatisation, intelligence artificielle,...)
- en se dotant d'une approche globale des besoins en compétences et en qualifications, réactualisée en permanence aux niveaux géographique, sectoriel et entreprise, afin de sécuriser les parcours professionnels

3) Sécuriser et améliorer les conditions de travail :

- en prévenant les risques psychosociaux et les atteintes à la santé mentale
- en adaptant les conditions de travail aux transformations écologiques et technologiques : régulation du télétravail, prise en compte des températures extrêmes et des pollutions,..., notamment en renforçant les droits d'information et de consultation des représentant.e.s des travailleuses et travailleurs

- en prenant en compte la pénibilité physique et psychologique des emplois, en activité comme pour le calcul de la retraite
- en révisant l'aménagement du temps de travail qui tienne compte de l'organisation de la vie privée
- en garantissant une couverture santé et prévoyance universelle et adaptée
- en conduisant une politique européenne de santé, pour anticiper les pandémies comme pour assurer la santé et la sécurité de tous les travailleuses et travailleurs

4) Réaffirmer et promouvoir la place du dialogue social :

- en renforçant les droits collectifs et en accompagnant la transposition des directives adoptées (salaires minimums européens, transparence salariale...)
- en favorisant et amplifiant le partage du pouvoir de décision dans l'entreprise, notamment en réformant la directive sur les Comités d'entreprise européens
- en intégrant un indicateur de performance du dialogue social dans le Semestre européen

5) Faire de l'investissement social une priorité

- en contribuant au respect des droits fondamentaux et en étendant leur portée
- en garantissant un accès universel fondé sur les droits à des services publics de qualité
- en assurant à toutes et tous le droit à un logement adéquat, décent et abordable
- en organisant la souveraineté alimentaire et industrielle et notamment en révisant les règles du marché européen de l'énergie
- en réduisant les inégalités de richesse par une réforme des règles fiscales et budgétaires, et notamment une taxation sur les bénéfices excessifs
- en étendant la majorité qualifiée aux questions, notamment sociales, qui restent encore soumises à la règle de l'unanimité au Conseil de l'UE et en accordant au Parlement européen un droit d'initiative législative
- en renforçant la dimension sociale dans le Semestre européen
- en introduisant un cadre juridique européen global limitant la sous-traitance et garantissant la responsabilité conjointe et solidaire dans toute la chaîne d'approvisionnement

6) Réaffirmer les valeurs démocratiques et de solidarité

- en préservant l'État de droit, en appliquant la tolérance zéro face aux discours de haine et en menant campagne pour l'intérêt public
- en renforçant les dispositifs de lutte contre la fraude fiscale, la spéculation financière et les paradis fiscaux
- en garantissant les libertés individuelles et les droits fondamentaux et en assurant la protection de la vie privée, la sécurité des données personnelles, les droits humains, le bien commun et le bien-être social et environnemental
- en améliorant la protection, les droits et le soutien aux migrant.e.s et aux demandeurs d'asile au sein de l'Union européenne et en garantissant des voies migratoires sûres, légales et régulières en activant notamment la mission européenne de recherche et de sauvetage

Le 9 juin prochain, la parole nous est donnée pour que ces enjeux, de justice sociale et d'efficacité économique, prennent le pas sur l'aveuglement néolibéral, la vision xénophobe de l'immigration, le rejet de l'écologie, la vision sociétale archaïque et antiféministe, la peur et le rejet de la différence de l'autre.

L'Europe sera celle que nous choisirons. Ensemble, réaffirmons le choix d'une Europe :

- **qui protège les citoyens et citoyennes contre les dérives anti-démocratiques**
- **qui lutte contre les inégalités de richesse et de revenus et qui protège et étend les droits des travailleuses et travailleurs**
- **qui garantit des transitions justes pour les générations actuelles et futures**